



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Discours du Premier ministre, François FILLON

**Remise du rapport de Catherine DUMAS, Sénatrice de Paris
sur «les métiers d'art, d'excellence et du luxe et les savoir-faire
traditionnels : l'avenir entre nos mains»**

Hôtel de Matignon, lundi 19 octobre 2009

Monsieur le Ministre, cher Frédéric,
Mesdames et Messieurs,
Madame la Sénatrice, chère Catherine,

C'est une cérémonie de remise de rapport assez inhabituelle, puisque en général, un rapport parlementaire, ça se remet dans le bureau du Premier ministre, dans le secret de ce bureau, et jamais avec une assemblée aussi prestigieuse que celle qui est réunie aujourd'hui à Matignon et en présence de grands artistes comme ceux dont je viens d'admirer à l'instant le travail.

Je crois que le sujet des métiers d'art méritait que ce rapport soit partagé par toute la grande famille des intéressés, comme vous venez à l'instant de la qualifier. Je dis "grande famille", parce qu'en dépit de leur diversité, les métiers d'art forment une communauté, en tout cas, au moins une communauté de valeur.

Les valeurs du beau, les valeurs du goût poussées à leur extrême raffinement, mais aussi des valeurs d'authenticité, d'exigence, d'amour du travail bien fait.

Du marqueteur au facteur d'orgues, du plumassier au bronzier d'art, du forgeron au joaillier, vous avez tous en partage la science et la passion du geste parfait au service de la beauté, au service de l'unique, au service de l'utile.

Rassembler la grande fratrie des métiers d'art autour de ce rapport est donc, en soi, déjà, un acte de foi. Une marque d'intérêt et d'ambition de notre pays pour ce que j'appellerai son «patrimoine vivant».

Et pour cela, peut-il y avoir de cadre plus symbolique que celui de l'Hôtel Matignon ?

Ici, depuis 1790, vos lointains prédécesseurs ont exprimé le meilleur de leur savoir-faire. Certains sont même restés célèbres, comme le sculpteur de boiserie, Michel Lange.

Nous sommes ici au cœur d'un véritable conservatoire de toutes les techniques qui ont su faire de notre pays le symbole du goût aux yeux de l'Europe à partir du Grand Siècle.

Matignon, comme la plupart des palais nationaux, est redevable aux artisans d'art. Et je suis heureux que puissions ici, aujourd'hui, leur rendre hommage.

Depuis mon arrivée ici, nous avons entrepris une importante restauration qui mobilise un grand nombre de parqueteurs, de tapissiers, de bronziers, de doreurs ou peintres décorateurs. Plusieurs d'entre eux sont présents parmi nous aujourd'hui, comme Messieurs Thomas et Roquebert, de la maison Mériguet-Carrère.

Ils sont en train de rénover ici le plus grand faux marbre d'Europe !

J'ai voulu cette réunion, mesdames et messieurs, pour au fond, partir du rapport de Catherine pour nous lancer une sorte de défi collectif.

Maîtres, organismes professionnels, pouvoirs publics : je voudrais que puissions ensemble nous donner comme objectif de former les compagnons et artisans d'art du XXI^{ème} siècle !

Et je veux insister sur l'expression «compagnon du XXI^{ème} siècle».

On associe beaucoup – et je suis le premier à le faire - notre temps aux outils qu’il crée et emploie : les outils du numérique, des nanotechnologies, des biotechnologies...

Mais nous devons attacher tout autant de prix à ce que les outils, les techniques et tours de mains ancestraux de l’artisanat traversent ce siècle comme ils ont traversé les précédents.

C’est la raison pour laquelle j’ai confié cette mission à Catherine Dumas.

Et c’est la raison pour laquelle je souhaite que le Gouvernement soit attentif à tout ce qui permettra non seulement de défendre les valeurs de vos métiers, mais surtout de les rendre capables de vivre pleinement notre temps.

Je pense que nous pouvons tous partager la même conviction : faire en sorte que les métiers d’excellence soient présentés sous les traits de l’innovation.

Innovation certes respectueuse des langages et des formes ancestraux, mais innovation tout de même.

Ce que je crois, c’est que l’artisanat d’art se perdrait dans une approche muséale ; qu’il mourrait d’être figé dans la répétition mécanique des images du passé.

Ce qu’il faut, c’est que toute une génération de nouveaux créateurs maîtrise la pureté de gestes traditionnels, mais pour mieux revivifier des formes nouvelles de l’artisanat d’excellence.

Cet effort est d’autant plus nécessaire que les métiers d’art sont rarement présentés sous leur vrai jour, je veux dire comme des vecteurs, comme un vecteur essentiel de croissance.

Contrairement à l’image qui en est souvent donnée, ces métiers sont peut-être l’un des atouts de notre pays pour relever le défi de la mondialisation.

Votre secteur compte plus de 37.000 entreprises ; les ateliers emploient moins de deux salariés en moyenne.

Ils présentent l’avantage d’offrir des emplois à très forte valeur ajoutée et quasiment « indélocalisables », pour peu que le niveau de savoir-faire et l’effort d’innovation soient bien maintenus.

La réalité dément encore le cliché quand on sait que c’est un secteur jeune, avec trois quarts des artisans d’art âgés de moins de 44 ans ; et que c’est un secteur où la parité entre les hommes et les femmes est parfaitement respectée !

Au-delà de leur poids économique direct, les métiers d’art sont, pour une large part, l’âme du fleuron industriel français qu’est le luxe.

Il ne faut pas oublier que ce secteur pèse presque autant à l’export que l’industrie automobile, et dix fois plus que le transport ferroviaire.

Nous savons bien que luxe et artisanat d’art ne sont pas des notions qui se recourent totalement, mais une chose est sûre : sans ces milliers de mains de l’excellence, sans ces millions de gestes parfaits, le label «Made in France» ne serait pas ce synonyme de perfection à l’étranger.

D’ailleurs, cette réputation internationale est devenue depuis quelques temps une reconnaissance officielle pour la soierie de Lyon, pour la dentelle du Puy-en-Velay, pour la porcelaine de Sèvres, pour la cristallerie de Lorraine ou la tapisserie d’Aubusson, qui viennent d’être inscrites au Patrimoine immatériel de l’Unesco.

Et puis le poids économique des métiers d'arts apparaît de manière surprenante.

1 euro investi dans la rénovation du patrimoine historique rapporterait 20 euros à la Nation, notamment en raison des effets indirects sur l'attractivité du territoire.

Je pense que la qualité de nos artisans n'y est sûrement pas pour rien.

Et au regard de ce résultat, j'ai demandé au Conseil d'analyse économique, qui est placé sous ma responsabilité, d'approfondir la question de l'économie du patrimoine et de la culture.

Former les compagnons du XXI^{ème} siècle, c'est bien sûr pousser partout les feux de la transmission du savoir.

Je crois sur ce sujet beaucoup à la vertu de l'exemplarité.

Je le dis devant Agathe Moret et Ludovic Avenel - dont vous venez d'admirer les chefs-d'œuvre, et que j'ai tenu à avoir comme ambassadeurs des apprentis d'art aujourd'hui. Votre réussite, votre science du geste, sont des exemples éloquents pour tous les jeunes qui douteraient des enseignements professionnels.

Il y a toujours eu, en France, une « aristocratie ouvrière », comme on le disait au XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire, en faisant référence à l'étymologie du mot, qui signifie simplement « les meilleurs ».

Une aristocratie du travail bien fait, qui tire vers le haut la notion de travail manuel.

Une aristocratie du produit parfait et durable, qui est aux antipodes de la production et de la consommation de masse.

Eh bien, nul n'en disconvient, "cette aristocratie ouvrière" a, comme le dit Catherine Dumas, une bonne partie de l'avenir de nos jeunes « entre ses mains ».

Aujourd'hui, vous êtes 89 hauts artisans reconnus par vos pairs à avoir été élevés « maîtres d'art » par le ministre de la Culture. C'est un honneur, mais c'est surtout une responsabilité auprès des apprentis que vous formez, et je voulais, à l'occasion de la remise de ce rapport, vous rendre hommage.

Etre maître d'art, c'est être ambassadeur de sa discipline tout autant que passeur vers les générations futures.

Mais est-ce qu'on peut, en 2009, se contenter d'un nombre aussi réduit de maîtres d'art ?

Je pense que Catherine Dumas a raison quand elle propose d'en doubler le nombre. Et je trouverais logique, cher Frédéric, qu'il y ait au moins un maître d'art dans chacun des 217 métiers recensés.

La transmission du savoir, c'est aussi l'accroissement du nombre d'élèves auprès des maîtres d'art.

C'est fondamental à trois titres : d'abord, pour le maître, qui s'implique au plan pédagogique tout en continuant à assurer la poursuite de son œuvre ; pour l'élève, qui apprend bien plus qu'un simple travail ; et pour la France qui, de cette façon ne perd pas la « mémoire du geste ».

Pour ces raisons, l'Etat a mis en place un dispositif d'aide financière aux maîtres d'arts et à leurs élèves.

Mais je comprends que seuls 20 professionnels en bénéficient aujourd'hui - autant dire que le dispositif n'est pas couronné de succès.

Comme Catherine Dumas, je ne comprends pas très bien pourquoi les maîtres d'art n'auraient pas le droit de faire bénéficier du dispositif plusieurs élèves, et pourquoi ils sont aujourd'hui limités à 1 seul élève tout au long de leur vie ?

Et donc, on va permettre, n'est-ce pas Frédéric, de corriger cette erreur. C'est souvent une caractéristique de notre haute administration, qui est extrêmement brillante, qui d'une certaine manière, on pourrait dire que ce sont des artistes aussi ; ce sont des artistes dans la manière de composer des réglementations et des textes qui coûtent le moins cher possible parce qu'ils profitent au moins grand nombre de gens possible.

Nous devons aussi donner plus d'éclat à ces métiers au plan médiatique.

Je pense qu'il faut le reconnaître : un certain nombre de ces métiers ne sont pas connus du tout, et ceux qui le sont, souffrent parfois d'une image qui est injustement élitiste.

Voilà une idée que je voudrais avec vous combattre : les artisans d'art ne sont pas des artisans élitistes !

Les doreurs qui rénovent les monuments historiques le font pour l'émerveillement de centaines de milliers de visiteurs !

Les luthiers travaillent aussi pour le plaisir de millions de mélomanes et de musiciens amateurs !

Les joailliers qui fabriquent les bagues de fiançailles ne se limitent pas à quelques clients privilégiés !

Je reprends donc la bonne idée du rapport qui consiste à rationaliser les nombreuses manifestations de promotion des métiers d'art qui coexistent en ordre dispersé.

Je pense qu'il faut les mettre davantage en valeur. Nous pourrions par exemple rénover les Journées des Métiers d'Art, peut-être en créant un grand rendez-vous annuel unique ?

Il y a la Fête de la musique ; il y a celle du patrimoine ; il y a la Fête des Musées, la Nuit des musées. Je crois en un événement marquant qui serait un formidable lieu de rencontre pour les jeunes comme pour le grand public.

Je parle sciemment du grand public parce que, pour moi, l'artisanat d'art n'échappe pas à deux grandes lois de l'économie et de la culture.

La première, c'est que l'offre professionnelle est souvent suscitée par la pratique amateur. De même que le musicien amateur ira au concert, le « bricoleur d'art » sera un client en puissance. Il faut donc cultiver chez nos compatriotes le goût et la fierté de la haute facture française.

La seconde loi, c'est qu'un pays est fort sur la scène culturelle mondiale quand la « demande » de culture y est soutenue sur son sol. Il n'y a pas d'exemple de pays qui rayonne dans le monde sans que sa propre nation reconnaisse sa culture et en soit fortement demandeuse.

Et c'est parce que nos artistes plasticiens ne sont pas assez défendus chez nous qu'ils n'ont pas la place qu'ils méritent sur le marché international de l'art. Eh bien, plus les Français aimeront et soutiendront les métiers d'art, plus les métiers d'art pourront rayonner à l'international !

À titre personnel, cela explique pourquoi j'ai décidé, dans le cadre du chantier du futur ministère de la Défense à Balard, que les candidats à l'appel d'offres devront prévoir la collaboration avec des artistes et des artisans d'art pour la conception des décorations et éléments de mobilier intérieur.

Je ne peux qu'être d'accord avec le rapport quand il propose une grande campagne nationale de promotion des métiers d'art, dans les médias de service public, par exemple.

Je suis tout prêt à délivrer le label de « campagne d'intérêt général » à une telle initiative si elle m'est présentée.

Vous avez même, chère Catherine, rendu des travaux pratiques en la matière, puisque le clip est déjà fait, il n'y a plus qu'à le mettre dans la machine, et il sera sur les écrans. En tout cas, en attendant, on le diffusera déjà sur le site Internet de Matignon.

Et puis, il y a dans ce rapport une autre idée que je trouve très séduisante.

Vous avez relevé que de plus en plus d'artisans partent à la retraite sans repreneur, ce qui, à soi seul, revient à la perte d'un « trésor national vivant » comme disent les Japonais.

Mais il y a plus grave, car certains ne savent même pas à qui confier cet autre trésor que sont leurs outils.

Or ces outils, c'est à la fois la graine et le fruit de toute une vie de travail.

Et puis c'est peut-être l'outillage qui manque justement à un jeune artisan de l'autre bout de la France.

Je souhaite donc que l'on étudie votre idée de créer un Conservatoire national des outils d'art et une « bourse aux outils », par exemple en lien avec le Conservatoire national des Arts et Métiers.

Vous avez aussi raison, chère Catherine, quand vous prônez une clarification du paysage institutionnel - ça aussi, c'est une autre caractéristique nationale.

Il y a beaucoup d'acteurs qui interviennent dans le soutien et l'accompagnement de ces professionnels, et d'une certaine façon, tant mieux s'il y a beaucoup d'acteurs.

Mais le ministère de la Culture, celui chargé de l'artisanat, la Société d'encouragement, les chambres des métiers et de l'artisanat, les délégués régionaux au commerce et à l'artisanat, les directions régionales des affaires culturelles, franchement, il faudrait mieux coordonner l'ensemble des politiques en faveur des métiers d'art et du luxe.

Se coordonner entre eux, mais se coordonner aussi avec les nombreux acteurs professionnels, les fondations, les syndicats, les bénévoles dont je salue la présence aujourd'hui, et qui portent une large part à cette politique.

Je demande donc à Frédéric Mitterrand et à Hervé Novelli de lancer un chantier de rénovation et de coordination des structures existantes en vue d'une approche qui soit beaucoup plus transversale, beaucoup plus interministérielle, de ces activités.

Peut-être faudrait-il rapprocher - mais ce n'est qu'une suggestion que je me permets de faire - la société d'encouragement, association reconnue d'utilité publique, et la délégation aux métiers d'art.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques mots, j'espère que vous l'aurez compris, d'ambition et d'affection pour les métiers d'art que je voulais vous livrer.

Je pense que le rapport de Catherine Dumas est un rapport d'une grande qualité, d'une grande précision. Et si je peux me permettre cette comparaison : au fond c'est un beau produit fini, mais je voudrais aussi que ce soit, pour les métiers d'art, comme un nouveau point de départ.